

DEPARTEMENT DES HAUTES ALPES
Extrait du Registre
des délibérations du Conseil Communautaire
de la COMMUNAUTE DE COMMUNES DE SERRE-PONÇON

SEANCE DU 10 SEPTEMBRE 2025 A 18 HEURES

L'an deux mille vingt-cinq, le Conseil Communautaire légalement convoqué le 02 septembre 2025, s'est réuni à la salle de la Manutention à Embrun, en session ordinaire sous la présidence de Madame Chantal EYMEOD, Présidente.

Secrétaire de séance : Christine MAXIMIN

Présents: MAXIMIN Christine, BARRAL Jean-Marie, ROUX Noëlle, BERTRAND Gina, ARNAUD Jérôme, GANDOIS Jean-Pierre, EYMEOD Chantal, PARPILLON Christian, AUDIER Marc, CEARD Audrey, DEPEILLE Zoïa, BLANCHET Ouria, BERNARD-BRUNEL Franck, RIFFAUD Jean-Louis, RYCKEBUSCH-LOZZA Marie-Claude, PELISSIER Robert, GAMBAUDO Georges, VERRIER Jean-Luc, BACHENET Claude, ROUX Chantal, RAIZER Bernard, MATHERON Christophe, ARNOUX Frédéric.

Absents excusés: DURAND Christian donne pouvoir à ARNAUD Jérôme, PEYRON Michel donne pouvoir à BERTRAND Gina, SCARAFAGIO Stéphane donne pouvoir à EYMEOD Chantal, TETENOIRE Michèle donne pouvoir à GANDOIS Jean-Pierre, SILVE Wiebke donne pouvoir à AUDIER Marc, COULOUMY Christian donne pouvoir à PARPILLON Christian, DIDIER Alexandre donne pouvoir à DEPEILLE Zoïa, MAILLARD Laurent donne pouvoir à GAMBAUDO Georges, BERENGUEL Victor donne pouvoir à RAIZER Bernard.

Absents représentés: BOSQ Gustave, représenté par le 1^{er} adjoint MATHERON Christophe, PARIS Bruno représenté par le 1^{er} adjoint ARNOUX Frédéric.

Absente excusée: ZAPATERIA Béatrice.

Absents: GOURLAIN Mireille, METTAVANT Colette, MARROU Jehanne, VOLLAIRE Pierre, MONTABONE Michel.

RAPPORT N° 2025/202 : Modifications des durées d'amortissement des biens et des subventions de l'ensemble des budgets communautaires

Modifie la délibération 2025/158 du 08 juillet 2025

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L.2321-2 alinéa 27 et 28 et R.2321-1

Vu le décret n° 2015-1846 du 29 décembre 2015

Vu les instructions budgétaires et comptables M57, M49 et M43,

Vu les délibérations n° 2021/124 du 07/07/2021 pour le budget principal de la Communauté de Communes de Serre-Ponçon, n° 2024/242 du 08/10/2024 pour le budget de la Régie Assainissement et n° 2021/155 du 07/07/2021 pour le budget annexe du service SMICTOM fixant les durées d'amortissement des biens,

Vu la délibération n° 2025/158 du 08 juillet 2025 ;

Considérant que le tableau annexé à la délibération n° 2025/158 du 08 juillet 2025 était incomplet pour les durées d'amortissement des subventions d'équipement versées ;

Il est proposé de fixer les durées d'amortissements des immobilisations comme indiquées dans l'annexe jointe.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Madame la Présidente entendue, et après en avoir délibéré, **DECIDE A L'UNANIMITE** :

- **DE FIXER** pour chacun des budgets communautaires, les durées de biens comme indiqué dans le tableau annexé à la présente délibération

- **D'INDIQUER** que les biens en cours d'amortissement ne sont pas concernés par ces nouvelles durées.

Ainsi fait les jours, mois, an susdits.

La Présidente,



Chantal EYMEUD